

2 ÉDITORIAL

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

## À L'AQDR QUÉBEC, ON TRAVAILLE POUR VOUS

4 La mission

5 L'équipe de travail

6 Les orientations

7 Les services offerts

11 Quelques-unes  
de nos activités

16 Les partenariats

## LES ACTUALITÉS

17 Les promesses électorales  
des partis fédéraux :  
ce qui touche les aînés

20 Les aînés dans les médias

## NOS AÎNÉS ET LA PANDÉMIE

23 Impacts de la COVID-19  
chez les personnes âgées

25 Les personnes aînées  
s'expriment sur la COVID-19

26 Pandémie  
et travail des aînés

29 DES MOTS APAISANTS

30 À VOS PLUMES



# AÎNÉS, ON VOUS INFORME



# Une vie à réinventer dans un monde en turbulence

Plusieurs d'entre nous avons été happé par la pandémie COVID-19 qui nous a fait vivre des situations extraordinaires et rapproché de notre propre finitude. Cela a fait mal quand on a vu ce qui se passait dans certains lieux d'hébergement où les aînés manquaient de soins et mouraient seuls dans des circonstances dramatiques. On vivait à peu près le pire mélodrame. Le temps a passé, nous avons vécu la première, deuxième et troisième vague et allons vivre la quatrième vague.

En même temps, nous prenons conscience des changements climatiques de plus en plus importants qui affectent le climat, mettent en péril notre habitat et notre qualité de vie.

Autant la pandémie que les changements climatiques, tout se passe partout dans le monde. Les frontières s'étirent. La terre devient notre habitat.

Comme le chantait si bien [Gerry Boulet](#), nous sommes toujours vivants. Nous sommes capables de nous adapter et de transformer ces moments difficiles en opportunités de changements. Je crois sincèrement que nous, les personnes aînées, sommes une force d'avenir. Nous avons la sagesse et l'expérience nécessaire pour continuer à participer à la vie démocratique. Nous avons aussi besoin de nous exprimer et d'être entendues des décideurs pour pouvoir à contribuer dignement à la société et être bien dans notre milieu de vie.

**NOUS SOMMES  
TOUJOURS VIVANTS**



Notre journal *Aînés, on vous informe*, constitue un bon outil de communication et un moyen de suivre ensemble le développement des enjeux aînés au fil de l'actualité. L'échange peut aussi aller plus loin et favoriser un dialogue entre plusieurs personnes. Je souhaite longue vie à ce journal et surtout bonne lecture et bon partage.

[ JUDITH GAGNON ]  
Présidente, AQDR Québec





**JUDITH GAGNON**

Présidente  
AQDR Québec

# Mot de la présidente

## Pourquoi un journal?

L'AQDR Québec a choisi de publier le journal *Aînés, on vous informe* pour pouvoir vous communiquer régulièrement des nouvelles de notre association, des dossiers sur lesquels nous travaillons et des services rendus.

Nous allons aussi publier régulièrement un panorama des actualités publiques qui concernent les aînés. Vous y découvrirez rapidement les sujets chauds à suivre ainsi que les projets de loi, les plans d'action, les règlements et les réalisations marquantes.

Vous allez pouvoir aussi communiquer vos sujets d'intérêt et même écrire dans le journal. Le but est de créer un lien entre vous et nous et développer une collaboration. Si vous avez des idées, faites-nous les savoir.

## Parution

Les parutions du journal seront faites à tous les quatre mois c'est-à-dire trois fois par année: septembre, janvier et mai. Les publications seront majoritairement électroniques mais avec impression de copies papier pour les aînés qui n'ont pas de courriel.

## Impacts

L'AQDR Québec a pour mission principale la défense collective des droits des personnes aînées retraitées et préretraitées. Le journal constitue un lieu d'information et de mobilisation. Vous serez régulièrement invités à des activités de l'AQDR Québec et informés des services rendus.

De plus, vous pourrez nous signifier quels sont vos besoins et vos demandes particulières. À titre d'exemple, si vous n'avez plus de médecin de famille depuis trois ans et que cela vous cause des problèmes.



# La mission

L'AQDR Québec fait partie du regroupement AQDR, lequel compte environ 40 sections dans l'ensemble du Québec. L'AQDR Québec, à l'instar des autres sections du Québec, est catégorisée comme un organisme de défense des droits.

L'AQDR Québec, comme d'ailleurs toutes les sections du regroupement AQDR, est une corporation autonome qui réalise sa mission en fonction des besoins de sa clientèle, de l'expertise des membres de son conseil d'administration et des subventions qu'elle parvient à obtenir. La particularité de l'AQDR Québec est que celle-ci, désirant répondre aux besoins criants de la clientèle « aînée » ayant besoin d'accompagnement et de support individuel, a développé un service d'aide et d'accompagnement aux aînés et à leurs aidants. Ce service existe toujours à l'heure actuelle. La défense individuelle des droits des aînés est donc aussi assurée par l'AQDR Québec.

## Sa mission est de :

- Défendre collectivement et individuellement les droits des personnes retraitées et préretraitées;
- Promouvoir les droits des aînés en devenant leur porte-parole auprès des pouvoirs publics;
- Défendre les acquis des personnes aînées vulnérables en les supportant dans leurs démarches;
- Protéger et développer les intérêts économiques, sociaux et culturels des aînés, retraités et préretraités.

L'AQDR Québec se retrouve avec une mission élargie. Elle défend les droits des aînés et de plus les accompagne individuellement pour les soutenir dans l'ensemble de leurs démarches visant à les maintenir autonomes le plus longtemps possible. Sa mission est donc sociale et individuelle.

L'AQDR Québec est toujours très active dans la région de la Capitale-Nationale. Elle remplit bien sa mission dans l'ensemble de son territoire, autant au niveau de la défense collective, que de la défense individuelle des droits des aînés. Ses buts principaux pour la défense collective sont de sensibiliser les aînés sur les enjeux qui les touchent et de les former afin qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits. Au niveau de la défense individuelle, le but ultime est de fournir aux aînés – principalement par des étudiants universitaires supervisés, formés en droit et en science politique – de l'accompagnement et du soutien personnalisé qui leur permet de conserver leur autonomie.

La pandémie a continué à affecter nos opérations durant la présente année. Nous avons vécu de grandes périodes de confinement où nous ne pouvions pas retourner à nos bureaux, ce qui a grandement limité les possibilités de travail en présence des employés de l'AQDR Québec. La plateforme Zoom a certes été utilisée à des nombreuses reprises mais la concertation de l'ensemble des opérations de l'organisme s'est



MANUELLE THOMASSIN-CANTIN

avérée beaucoup plus difficile. Il a fallu rejoindre nos membres, nos partenaires et collaborateurs par courriel, par Zoom, par envois informatiques. Le scénario était complètement différent des années passées. Par ailleurs, ce fut la même chose pour les administrateurs. En aucun moment nous ne pouvions rencontrer les administrateurs en présence au conseil d'administration. Les exceptions n'ont pas été nombreuses. Quelques rencontres rapides entre deux administrateurs pour des dossiers précis notamment la comptabilité. Nos façons ont été grandement chamboulées.

## L'équipe de travail

### Les membres du conseil d'administration 2021-2022

PRÉSIDENTE <b>Judith Gagnon</b>	TRÉSORIÈRE <b>Jocelyne Michaud</b>	ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEUR <b>Claire Dubé</b> <b>Michèle Gauthier</b> <b>Louis-Antoine Lachance</b> <b>Michèle Reny</b> <b>Louise Slater</b>
VICE-PRÉSIDENT <b>Hugues Poulin</b>	SECRÉTAIRE <b>Deny Lépine</b>	

### Les membres du personnel

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE <b>Sylvie Tremblay</b>	AGENT DE RECHERCHE <b>Félix Parent</b>	CONTRACTUEL ET PSYCHOÉDUCATEUR <b>Jacques Pouliot</b>
ADJOINTE EN COMPTABILITÉ <b>Claudine Faucher</b>	TRAVAILLEUR ET TRAVAILLEUSES DE MILIEU <b>Alain Blanchet</b> <b>Suzanne Gadbois</b> <b>Marjolaine Gaudreault</b>	AVOCATE ET INTERVENANTE JURIDIQUE <b>Josianne Berthelot</b>
AGENTES D'INFORMATION <b>Manon Alarie</b> <b>Lucie Martineau</b> <b>Diane Thomassin</b>		

# Les orientations

Depuis 2010, l'AQDR Québec a exploré plusieurs avenues : la santé des aînés, l'intergénérationnel, la défense individuelle des droits des aînés, l'abus, la violence et la négligence des aînés. Au cours de ces années, l'AQDR Québec a pu faire des constats qui lui permettent maintenant d'avoir des orientations et des positions claires sur plusieurs dossiers.

Les orientations suivantes sont le fruit d'une réflexion importante portant sur les enjeux reliés à la mission de l'AQDR Québec.

## La défense collective des droits des aînés

- Intensification de la mobilisation des membres autour des grandes problématiques des aînés : abus, violence, isolement et pauvreté, accompagnement et encadrement;
- Communication dans les médias sociaux et communautaires, afin de faire entendre le point de vue de l'AQDR Québec sur les grands dossiers concernant les aînés;
- Prise de parole et manifestations publiques sur des enjeux sociaux importants;
- Tenue de cafés-rencontres, lorsque la situation sanitaire le permettra, pour prévenir l'isolement des personnes aînées et améliorer leur réseautage;
- Planification stratégique et mobilisation sociale.

L'AQDR Québec est devenue un acteur majeur au niveau de la défense des aînés et des aidants dans la région de la Capitale-Nationale.

## La défense individuelle des droits des aînés et de leurs proches aidants

- Adaptation des services d'accompagnement aux aînés en fonction de nos ressources et des besoins des aînés de la région;
- Développement du service d'aide et de proximité ITMAV par les travailleurs de milieu de l'AQDR Québec;
- Développement de partenariats avec d'autres organismes, afin d'améliorer l'impact de nos interventions.

## L'intergénérationnel

- Continuer à faire du mentorat auprès des jeunes qui veulent aider les aînés dans le besoin;
- Élaborer des projets visant l'échange entre des aînés et des jeunes.

# Les services offerts

## La Clinique d'information

- Aider les personnes âgées à compléter différents formulaires gouvernementaux;
- Répondre aux questions des personnes âgées entourant les baux, les différents crédits d'impôt, etc.;
- Renseigner sur tout autre sujet qui touche les aînés.

## La Clinique juridique

- Informer les aînés sur les aspects juridiques et les droits des aînés dans une situation problématique.

Parmi les situations rencontrées à la Clinique, Sarah-Maude St-Gelais, stagiaire en droit, nous expose une demande reçue par un membre de l'AQDR et le traitement qui en a été fait.

## VICES CACHÉS

### Résumé des faits

Le client a acheté un condominium l'an dernier et plusieurs dégâts d'eau se sont déclarés postérieurement à la vente. En tentant de découvrir la source de ces dégâts d'eau, ils ont défilé un mur et trouvé de la moisissure en quantité assez importante. Ils ont également découvert que de l'eau coulait dans les murs et ce, depuis un bon moment déjà. La dame cherchait donc des informations concernant les vices cachés et les réparations possibles en cas de condamnation du vendeur. Nous lui avons donc donné de l'information juridique concernant ces deux points. Afin de savoir si une mise en demeure était nécessaire, nous l'avons référé au Service de référence du Barreau, car nous n'avions pas légalement le pouvoir de se prononcer à savoir si cela constituait un vice caché ou non.

### Informations qui ont été transmises au client

#### La notion de vice caché

**Article 1726 du Code civil du Québec :** Le vendeur est tenu de garantir à l'acheteur que le bien et ses accessoires sont, lors de la vente, exempts de vices cachés qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine ou qui diminuent tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait pas donné si haut prix, s'il les avait connus.

Il n'est, cependant, pas tenu de garantir le vice caché connu de l'acheteur ni le vice apparent; est apparent le vice qui peut être constaté par un acheteur prudent et diligent sans avoir besoin de recourir à un expert.

**Observations :** Pour être couvert par la garantie légale, le vice doit être nuisible à l'usage de la chose vendue, avoir une certaine gravité, être caché, être inconnu de l'acheteur et être antérieur à la vente. Ainsi, cinq conditions cumulatives sont

requis pour qu'il y ait un vice caché : *grave, antérieur à la vente, caché, inconnu de l'acheteur et qu'il rende impropre le bien ou qu'il en diminue tellement l'utilité que l'acheteur n'aurait tout simplement pas acheté le bien ou ne l'aurait pas acheté à ce prix*. Le critère de gravité du vice s'évalue en fonction de la diminution de l'utilité du bien vendu. Le vice peut être grave *sans empêcher pour autant toute utilisation du bien*. Pour satisfaire à la condition d'antériorité, il n'est pas nécessaire que le vice se soit pleinement manifesté avant la vente. Il suffit qu'il ait existé au moment de celle-ci dans un état latent.

Les conditions d'exercice du recours quant à l'existence d'un vice caché s'apprécient selon une norme objective en évaluant la conduite de l'acheteur en fonction de celle qu'aurait eue un *acheteur prudent et diligent* dans les circonstances de l'espèce. La présence ou non d'un expert ne fait pas échec aux recours de l'acheteur, mais la norme demeure celle de la personne raisonnable.

Par exemple, constituent un vice caché, la pourriture du bois à l'intérieur des murs d'une maison, la présence de moisissures entre les murs et dans l'entretoit ainsi que l'infiltration d'eau dans un sous-sol. Il ne devait par contre pas y avoir d'indice extérieur décelable pour que cela soit un vice caché.\*

## Les recours en cas de preuve de vices cachés

**Article 1728 du Code civil du Québec :** Si le vendeur connaissait le vice caché ou ne pouvait l'ignorer, il est tenu, outre la restitution du prix, de réparer le préjudice subi par l'acheteur.

**Observations :** le vendeur pourra donc être tenu de rembourser le prix de vente en plus d'accorder des dommages-intérêts à l'autre partie. La connaissance du vendeur, présumée ou réelle, n'est pertinente que dans l'évaluation d'un recours en dommages-intérêts. Elle ne constitue pas une condition d'ouverture à un recours pour vice caché. Il n'est pas nécessaire d'établir que le vendeur a une connaissance de l'identité précise du vice ou de sa cause, mais simplement de son existence. La présomption de connaissance du vice ne peut être réfutée par une simple preuve de l'ignorance de celui-ci, ou encore par une preuve de bonne foi. La partie doit démontrer, en plus, que son ignorance du vice était justifiée puisque celui-ci ne pouvait être découvert, même en prenant toutes les précautions auxquelles l'acheteur est en droit de s'attendre d'un vendeur placé dans les mêmes circonstances. La présomption de connaissance s'applique au profane ou au vendeur professionnel non spécialisé qui, dans les circonstances, a des motifs raisonnables de penser que son bien est affecté d'un vice. Le vendeur ne peut échapper à la présomption de connaissance du vice édicté en faveur de l'acheteur en rejetant la faute sur un sous-traitant. L'acheteur doit prouver la mauvaise foi du vendeur non professionnel. Ce dernier peut ignorer le vice qui affecte le bien vendu lorsqu'il n'est pas compétent dans ce domaine. Le vendeur de bonne foi et ignorant l'existence du vice caché, ne peut être condamné à payer des dommages-intérêts.

\* Les commentaires qui se trouvent dans les observations proviennent du Code civil annoté qui est disponible sur le site du [CAJQ](#).



## Les Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV)

- Accompagner les personnes aînées en situation de vulnérabilité vers les ressources pertinentes de leur communauté;
- Redonner à la personne aînée le pouvoir de faire des choix favorisant son mieux-être.

Pour présenter le travail des travailleurs de milieu, Jacques Pouliot, psychoéducateur et coordonnateur ITMAV AQDR Québec, dresse un portrait de leur implication.

Depuis janvier 2016, l'AQDR Québec propose des initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) couvrant les secteurs de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que la Haute-Ville. ITMAV est un service gratuit d'écoute, de soutien, de référence et d'accompagnement offert aux personnes de 50 ans et plus.

Les travailleurs de milieu ITMAV se positionnent aujourd'hui comme une approche bénéfique pour atteindre des aînés qui demeurent en marge des ressources mises à leur disposition, qui se retrouvent en situation d'isolement et de vulnérabilité. En allant à leur rencontre dans les lieux qu'ils fréquentent (parcs, restaurants et commerces domicile, etc.), le travailleur de milieu se rend accessible et disponible aux aînés.

La grande région de la Capitale-Nationale compte 17 travailleurs et travailleuses de milieu ITMAV qui sont gérés par 7 organismes porteurs.

### Les territoires desservis par ce programme innovant sont :

Beauport, Montmorency – Centre d'action bénévole du Contrefort

Charlesbourg – Centre d'action bénévole du Contrefort

Duburger, Les Saules, Vanier – Centre d'action bénévole du Contrefort

Limoilou – Centre d'action bénévole du Contrefort

Loretteville, Saint-Émile – Centre d'action bénévole du Contrefort

Neufchâtel-Est, Des Châtels, Lebourgneuf – Centre d'action bénévole du Contrefort

Saint-Roch, Saint-Sauveur – Centre d'action bénévole du Contrefort

Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport, Lac Delage, Lac-Saint-Charles, Notre-Dame-des-Laurentides – Centre d'action bénévole du Contrefort

Beauport (Giffard) – Corporation d'habitation de Giffard

Haute-Ville, Cap-Blanc, Montcalm, Saint-Sacrement – AQDR Québec

Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge – AQDR Québec

Saint-Sauveur – Patro Laval

Côte-de-Beaupré – Association bénévole Côte-de-Beaupré

Charlevoix – Centre d'action bénévole de Charlevoix

Portneuf – Accès travail Portneuf

Le travailleur de milieu ITMAV, favorise le bien-être et la qualité de vie des aînés en s'appuyant et en collaborant avec les ressources et services qu'offre la communauté. De par sa connaissance et des liens qu'il a établis avec ceux-ci, il peut aider l'aîné à obtenir réponse à ses besoins.

La relation entre le travailleur de milieu et l'aîné est basée sur une relation de confiance, du temps de qualité pour écouter ainsi que pour offrir différents choix afin de répondre aux besoins de l'aîné.



**LIEN DE CONFIANCE  
MÉDIATEUR  
ACCOMPAGNATEUR**

Une fois le lien de confiance établi, le travailleur de milieu ITMAV est en mesure de soutenir ces aînés lorsqu'ils expriment un besoin ou vivent des moments difficiles. L'intervention se traduit alors par un accompagnement personnalisé, allant au-delà de la prestation d'information, qui favorise une connexion ou une reconnexion à la communauté. Le travailleur de milieu ITMAV ne se substitue à aucun autre professionnel ou service en place dans la communauté. Il agit à titre de passerelle vers les ressources du milieu.

Dans son approche de travail avec les aînés, le travailleur de milieu ITMAV de l'AQDR Québec va favoriser le maintien et le développement de l'autonomie de la personne, de son pouvoir d'agir et la responsabilisation de celle-ci pour qu'elle soit au cœur de sa démarche. Plutôt que de faire à sa place, il va l'accompagner dans le faire. Plutôt que de prendre des décisions à la place de celle-ci, il va l'aider à trouver l'information ou la ressource qui lui conviendra et répondra à son besoin.

En plus du rôle d'intervenant, le travailleur de milieu ITMAV de l'AQDR Québec adopte aussi celui de médiateur, d'accompagnateur, de relais d'information pour la personne. La pratique au quotidien se traduit par des activités de sensibilisation sur les réalités propres aux personnes aînées (habitation, alimentation, sexualité, consommation, problèmes relationnels et familiaux, intimidation...) sous forme de discussions en individuel et de groupe, d'activités thématiques, de rencontres individuelles ou de discussions informelles.

De par son travail auprès des aînés, le travailleur de milieu ITMAV de l'AQDR Québec recueille des informations importantes sur le vécu de ceux-ci, sur leur condition de vie, sur les besoins qu'ils ont, sur les difficultés rencontrées. Ces informations sont partagées avec l'AQDR Québec qui dans sa mission de défense des droits, peut être leur voix en interpellant les instances décisionnelles pour mettre en place des mesures, des programmes et des services pouvant mieux répondre aux besoins de la population vieillissante du Québec.



## Quelques-unes de nos activités

### Des débats d'actualité

En cette année pour le moins mouvementée au plan politique, nous désirons que les aînés fassent plus que jamais figure d'acteurs engagés au sein de la société, l'épisode pandémique ayant montré les failles profondes prévalant à l'intérieur de cette communauté.

Aussi, nous serions heureux de vous savoir nombreux à vous inscrire au débat des chefs municipal, organisé par la Table de concertation des aînés de la Capitale-Nationale, qui se tiendra le 6 octobre 2021, à 13 h. D'une durée de 1 h 30, le débat intitulé *Quelle est la place des aînés dans les prochaines années à Québec?* réunira les chefs des partis municipaux pour parler de questions centrales qui nous concernent tous. [Voici le lien ZOOM permettant d'assister à la rencontre.](#)

Si malencontreusement, vous rencontrez un problème de quelque nature que ce soit, n'hésitez pas à joindre notre coordonnateur, Antoine McNicoll, par courriel: [ainescapnat@mail.com](mailto:ainescapnat@mail.com) ou par téléphone, au 418 683-4539.

Par ailleurs, dans le cadre des élections fédérales, un débat, organisé par l'AQDR Québec, a été tenu le 7 septembre dernier dans nos locaux. Ayant pour thème *La qualité de vie physique et économique des aînés au cœur des préoccupations des candidats de la région de Québec*, nous y avons entendu: Jean-Yves Duclos, du Parti libéral (Québec), Pierre Paul-Hus, du Parti conservateur (Charlesbourg-Haute-Saint-Charles), Julie Vignola, du Bloc Québécois (Beauport-Limoilou) et Tommy Bureau, du Nouveau Parti démocratique (Québec) traiter de ces sujets cruciaux. Ce débat, que l'on peut retrouver sur [notre site](#) a permis de mieux connaître les positions des principales formations politiques sur des enjeux majeurs pour l'AQDR Québec.

Nous vous invitons à le visionner afin de mieux connaître les propositions mises de l'avant à l'égard des aînés et à le partager dans vos réseaux respectifs de façon à ce qu'un plus grand nombre soient davantage en mesure de faire un choix éclairé lors des élections fédérales du 20 septembre prochain.

## Des conférences enrichissantes

Lors de la dernière année, nous avons offert huit conférences via les plateformes ZOOM et Teams. Au total, ce sont 485 personnes qui ont assisté aux conférences.

Nous tenons à préciser que les personnes âgées ont fait preuve de patience et de résilience. Plusieurs actions étaient nécessaires afin de prendre part à nos activités Web : s'inscrire, recevoir le lien de l'activité et ensuite se brancher. Pas toujours évident pour elles. Les personnes âgées ont su s'adapter de façon remarquable.

24 mars 2021

### Aînés et la fiscalité

Jean-François Carignan, Revenu Québec

9 mars 2021

### La fin de vie

Edward Shatov

24 février 2021

### Les crédits d'impôt et les prestations pour les aînés

Agence du Revenu du Canada

10 février 2021

### Le testament – partie 2

M<sup>e</sup> Mario Fleury

27 janvier 2021

### Aide médicale à mourir

Dr Georges L'Espérance

13 janvier 2021

### Prévention de la fraude

Anne Bianca Morissette

16 décembre 2020

### Le testament

M<sup>e</sup> Mario Fleury

La pandémie a aussi eu des effets sur nos activités pour l'année 2020-2021. Qu'à cela ne tienne, nous avons réussi notre pari : celui d'adapter nos activités afin de continuer à les offrir aux personnes âgées. La présidente, Judith Gagnon, a pour sa part, profité de chaque occasion pour commenter l'actualité.

## Des communiqués en lien avec l'actualité

30 août 2021

### Débat électoral

La qualité de vie physique et économique des aînés au cœur des préoccupations des candidats de la région de Québec à l'élection fédérale.

26 août 2021

### Passeport vaccinal

Encore une fois, les aînés de 75 ans et plus sont les grands oubliés.

30 mars 2021

### Programme fédéral Nouveaux-Horizons pour les aînés (PNHA COVID-19)

L'ADQR Québec dévoile les conclusions du projet À tout âge, j'apprends, j'avance et je partage.

25 février 2021

### Début de la campagne de vaccination

« Si l'on veut que l'opération soit pleinement réussie, il faut tenir compte de trois aspects importants : rejoindre les aînés, les accompagner et prendre soin d'eux. » – Judith Gagnon, présidente AQDR Québec

7 janvier 2021

### À l'aube d'un nouveau reconfinement

L'AQDR QUÉBEC tient à rappeler aux aînés que ses services de proximité demeurent toujours disponibles et accessibles.



11 décembre 2020

### [Dépôt du rapport d'étape du protecteur du citoyen](#)

« Ce qui me fâche le plus, c'est de constater que tout ce qui est écrit dans le rapport d'étape, nous le savions déjà depuis longtemps. Et rien n'a été fait! » – Judith Gagnon, présidente AQDR Québec

6 novembre 2020

### [Dépôt du rapport de consultations - projet de loi n° 68](#)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Sections Québec et Chicoutimi ont certaines inquiétudes.

## Des entrevues instructives

12 juin 2021

### [Des aînés retenus dans leur résidence contre leur gré](#)

Radio-Canada, Félix Morrissette-Beaulieu

19 mai 2021

### [Trop vieille pour travailler dans un centre de vaccination](#)

Radio-Canada, Marie-Maude Pontbriand

20 novembre 2020

### [Une clinique médicale de Limoilou ferme ses portes](#)

Radio-Canada, Jean-François Nadeau

11 novembre 2020

### [Projet de loi 68 : l'AQDR inquiète](#)

MSN, Le Quotidien

2 octobre 2020

### [Quelle place occupent les aînés dans la société?](#)

Carrefour de Québec

19 août 2020

### [Enquête sur la gestion des CHSLD, réaction de l'AQDR](#)

Radio-Canada, *C'est encore mieux l'après-midi*

28 juillet 2020

### [Judith Gagnon sur la situation alarmante à l'Auberge des Trois Pignons](#)

Radio-Canada, *Première heure*

28 juillet 2020

### [Services déficients dans une résidence](#)

RDI, *RDI matin*

18 juillet 2020

### [La loi du plus fort](#)

Radio-Canada, *Doc humanité*, (25:20)

5 mai 2020

### [Plan de déconfinement des résidences aînées. Judith Gagnon de l'AQDR](#)

Radio-Canada, *Première heure*

2 mars 2020

### [Une dame âgée flouée de 244 350 \\$ par des travailleurs](#)

TVA Nouvelles, Antoine Lacroix

24 janvier 2020

### [Quand des aînés sont victimes d'intimidation](#)

Radio-Canada, Marie-Ève Cousineau

20 janvier 2020

### [« Voler ses grands-parents, c'est ignoble »](#)

La Presse, Louis-Samuel Perron

## L'émission de radio *Aînés, on vous écoute*, déposée sur le site de l'AQDR Québec



L'ADQR est heureuse de vous annoncer que l'émission hebdomadaire *Aînés, on vous écoute*, qui a connu un vif succès l'année dernière sera à nouveau diffusée sur les ondes de CKRL 89,1, les mercredis, à partir du 22 septembre 2021, de 11 h 30 à 11 h 57. L'émission est animée par la présidente, Judith Gagnon, accompagnée de personnes-ressources inspirantes. On y discute d'une multiplicité de sujets qui touchent les aînés. Parmi les sujets abordés, on parle notamment du droit des aînés, des services qui leur sont offerts et

des différentes mesures qui les concernent. En attendant ce rendez-vous hebdomadaire à ne pas manquer, nous vous invitons à aller réentendre, sur le site de l'[ADQR Québec](#), les émissions qui ont su vous captiver en 2021.

26 mai

### Le rôle clé de nos travailleurs de milieu

Alain Blanchet, travailleur de milieu

19 mai

### Présentation du programme du Service de police de la Ville de Québec *À la rencontre des aînés*

Stéphane Laliberté, policier agent sénior, responsable du programme

12 mai

### Services offerts aux proches aidants d'aînés

Emmanuelle Laliberté, directrice générale de l'Appui Capitale-Nationale

### Première Politique nationale pour les personnes proches aidantes

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants –

Première partie le 5 mai et seconde partie le 12 mai

28 avril

### Rôle du Bureau d'animation et information logement du Québec Métropolitain (BAIL)

Jonathan Carmichael, organisateur communautaire

21 avril

### Le rôle clé de nos travailleurs de milieu

Suzanne Gadbois, travailleuse de milieu

14 avril

### Le système de santé et les besoins des personnes aînées

Louis-Antoine Lachance

7 avril

### Prévention du suicide chez les personnes aînées

Michael Sheehan, juge à la retraite

31 mars

### Entrevue avec Agnès Maltais

24 mars

### La place des femmes, jeunes et aînées, en politique

Émilie Villeneuve, conseillère municipale District de Saint-Louis-Sillery et membre du comité exécutif et Huguette Chevalier, ex-mairesse

17 mars

### L'importance du bénévolat dans notre société

Huguette Boucher et Germaine Castonguay

10 mars

### Étude MAVIPAN – Ma Vie et la pandémie au Québec

François Routhier, professeur au Département de réadaptation de l'Université Laval et chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale du CIUSSS de la Capitale-Nationale; Entrevue avec Réjeanne Audet, une aînée au parcours des plus inspirants

3 mars

### Campagne de vaccination dans la Capitale-Nationale

Patricia McKinnon, directrice de la vaccination au CIUSSS de la Capitale-Nationale

### Vivre la pandémie

Témoignage d'un couple : Michelle Gauthier et son conjoint, Serge Boivin

24 février

### Santé des aînés

Dr Mathieu Simon, chef de l'unité des soins intensifs de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)

### Parcours de vie

Gilles Goulet

10 février

### Les travailleurs de milieu (ITMAV)

Suzanne Gadbois et Alain Blanchet

### Témoignage d'un proche aidant d'aîné

Normand Laperle

3 février

### Recherches faites à l'AQDR Québec

Félix Parent et Antoine McNicoll

### Entrevue avec Robert St-Denis

Récipiendaire du prix Hommage Aîné 2020 pour la Capitale-Nationale

27 janvier

### Augmentation des loyers en résidences privées pour aînés

Michel Beaumont, directeur général de la FADOQ - RQCA et Francine Nadeau, proche aidante d'aîné

### Les services juridiques de proximité

M<sup>e</sup> Maude Lapointe

### La place des personnes aînées dans notre société

Claire Dubé

20 janvier

### Présentation de l'organisme Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées - section Québec (AQDR Québec)

Lucie Martineau, bénévole et agente d'aide à la communauté et Jocelyne Michaud, bénévole

## Des webinaires réalisés grâce au soutien financier de l'Appui Capitale-Nationale



MANUELLE THOMASSIN-CANTIN

### Conciliation Travail - Famille – Proche aideance

#### Judith Gagnon

Présidente AQDR Québec

Les mesures de la loi québécoise des normes du travail qui s'adressent aux proches.

- Les types de congés acceptés;
- Le nombre de journées autorisées;
- Les mesures de conciliation pour les personnes proches aidantes.

### Le bail en milieu de vie pour personnes aînées

M<sup>e</sup> Maude Lapointe

### Proches aidants d'aînés : les différentes ressources qui sont mises à votre disposition

#### Judith Gagnon

Présidente AQDR Québec

- La conciliation travail-famille;
- Les crédits d'impôt;
- Les besoins liés à l'hébergement;
- La compréhension du système de santé.

### Eve Daepfen

Travailleuse sociale, APPR – Équipe de mentorat du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ), CIUSSS de la Capitale-Nationale

- Les différentes portes d'entrée au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

### Suzanne Girard

Présidente, Association des proches aidants de la Capitale-Nationale

- Le répit à domicile;
- Les groupes de soutien offerts;
- La relocalisation des personnes aînées.

### Suzanne Houle

Directrice générale, Carrefour des proches aidants de Québec

- Le répit hors domicile (halte-pause);
- Les différents groupes de soutien offerts (suivi du deuil, pour les hommes, marché du travail).

### La procuration : un contrat légal essentiel

**M<sup>e</sup> Maude Lapointe**

### Abus et maltraitance

**Robert Simard**

Coordonnateur régional, Secrétariat aux aînés

- Information destinée aux proches aidants sur les possibilités d'abus et de maltraitance physique, psychologique, financière et institutionnelle.

### L'inaptitude et ses suites

**M<sup>e</sup> Chantal Mathieu**

### Le vieillissement en quelques mots – Partie 1

**Dre Michèle Morin**

### Le vieillissement en quelques mots – Partie 2

**Dre Michèle Morin**

## Les partenariats

L'année 2020-2021 nous a permis de développer des partenariats existants comme la Ville de Québec. Les communications sont plus nombreuses et il est réaliste de penser qu'un nouveau projet touchant les aînés vulnérables pourrait voir le jour dans les prochains mois. Le partenariat avec l'Université Laval est de plus en plus solide et pourra prendre éventuellement une autre tournure.

Le partenariat avec le Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC) se poursuit. Nos deux organismes ayant des travailleurs de milieu se rencontrent pour mettre en commun des pratiques prometteuses.

Le partenariat avec le Service de police de la Ville de Québec se poursuit aussi surtout en rapport avec leur projet À la rencontre des aînés.

### **Autres partenaires :**

Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC), Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec, Groupe de recherche en animation et planification économique, Ruche Vanier, Service d'entraide Basse-Ville, Aide à la communauté et services à domicile (Loretteville), Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale, Table sur l'abus, la négligence et la violence envers les aînés de la Vieille-Capitale, CIUSSS Capitale-Nationale, Barreau du Québec, Chambre des notaires du Québec, Ville de Québec, l'APPUI Capitale-Nationale, IVPSA, FADOQ, Retraités flyés, Café Rencontre du Centre-Ville, Résidence Du Patrimoine, Résidence Charlesbourg, Manoir Saint-Amand et Les Habitations Du Chatelois.



MANUELLE THOMASSIN-CANTIN



# Les promesses électorales des partis fédéraux : ce qui touche les aînés

On trouvera dans cette section un tableau qui dresse une liste non-exhaustive de promesses liées à la qualité de vie des aînés, à leur autonomie et à leur soutien. Il n’y aura donc pas seulement des promesses liées à leur filet fiscal, mais également des mesures qui contribuent à favoriser une vie active et dans le respect de leur réalité.

Parti libéral du Canada	Parti conservateur du Canada	Nouveau Parti démocratique	Bloc Québécois
SANTÉ			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir davantage dans les soins de longue durée (9 G \$ sur cinq ans), sous forme de transfert conditionnel aux provinces</li> <li>• Créer un programme de santé mentale axé sur le traumatisme et l'état de stress post-traumatique (ESPT) découlant de la COVID-19 (50 M \$)</li> <li>• Offrir un montant de 4 G \$ pour aider les provinces et les territoires à rattraper leur retard en matière d'interventions médicales</li> <li>• Améliorer les soins palliatifs (29,8 M \$ sur six ans) et uniformiser la mise en œuvre du régime d'aide médicale à mourir du Canada (12,2 M \$ sur cinq ans)</li> <li>• Consacrer 3,2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour l'embauche de 7500 nouveaux médecins de famille, infirmiers praticiens et membres du personnel infirmier</li> <li>• Fournir 400 millions de dollars sur quatre ans pour répondre à la demande de soins virtuels, qui a pris beaucoup d'ampleur pendant la pandémie</li> <li>• Établir un nouveau transfert fédéral aux provinces et aux territoires, soit le Transfert canadien en matière de santé mentale</li> <li>• Augmenter à au moins 25 dollars l'heure le salaire des préposés aux services de soutien à la personne</li> <li>• Former jusqu'à 50 000 nouveaux préposés aux services de soutien à la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un nouvel accord sur la santé avec les provinces et les territoires qui portera le taux de croissance annuel du Transfert canadien en matière de santé à au moins 6 %</li> <li>• Doubler les investissements fédéraux directs dans les soins palliatifs</li> <li>• Allouer trois milliards de dollars aux infrastructures au cours des trois prochaines années afin de rénover les établissements de soins de longue durée dans l'ensemble du pays pour améliorer les soins prodigués aux résidents</li> <li>• Encourager la formation de partenariats avec des organisations sans but lucratif qui prodiguent beaucoup de soins de longue durée</li> <li>• Traiter en priorité les programmes d'immigration pour les gens qui peuvent offrir des soins de longue durée ou des soins à domicile</li> <li>• Encourager ces carrières par l'intermédiaire des programmes d'immigration et d'établissement des réfugiés</li> <li>• Ajouter de multiples conditions restreignant l'accès à l'aide médicale à mourir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une assurance-médicaments universelle et travailler avec les provinces pour la mettre en place d'ici fin 2022, avec investissement de 10 milliards du fédéral par année</li> <li>• Élaborer une stratégie pancanadienne sur la couverture des médicaments pour les maladies rares, uniformiser la couverture</li> <li>• Élaborer des normes pancanadiennes pour les soins à domicile et de longue durée, régies par les mêmes principes que la Loi canadienne sur la santé</li> <li>• Intégrer les soins dentaires universels au système de santé public du Canada et offrir immédiatement une couverture de ces soins aux personnes qui n'ont pas d'assurance privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter les transferts en santé, sans condition, jusqu'à couvrir 35 % des coûts des soins de santé</li> <li>• Exiger du fédéral qu'il révise sa stratégie pour faire baisser le coût des médicaments pour maladies rares, sans compromettre l'accès rapide à ces médicaments pour les patients, ni le développement de l'autonomie vaccinale</li> <li>• S'assurer que la stratégie fédérale sur les médicaments onéreux s'harmonise avec la stratégie québécoise sur les maladies rares</li> </ul>

Parti libéral du Canada

Parti conservateur du Canada

Nouveau Parti démocratique

Bloc Québécois

FISCALITÉ

- Doubler le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire, afin d'encourager les aînés à demeurer à domicile
- Poursuivre la mise en œuvre de son plan visant à augmenter les prestations de la SV de 10 % l'année prochaine pour les aînés de 75 ans et plus
- Augmenter le SRG de 500 \$ pour les aînés vivant seuls et de 750 \$ pour les couples, à compter de l'âge de 65 ans
- Élargir le crédit canadien pour aidant naturel pour en faire une prestation remboursable et libre d'impôt
- Bonifier de 25 % les prestations de survivant

- Modifier le crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire en augmentant la limite de 10 000 \$ par logement à 10 000 \$ par personne
- Permettre aux aînés ou à leurs aidants naturels, ce qui comprend leurs enfants, de réclamer le crédit d'impôt pour frais médicaux pour les soins à domicile au lieu de leur permettre seulement de réclamer le crédit pour soins auxiliaires, s'ils vivent dans un foyer
- Créer la Prestation canadienne pour les soins aux aînés, versant 200 \$ par mois, par ménage, à tout Canadien qui vit avec un parent de plus de 70 ans et qui en prend soin

- Créer immédiatement un revenu minimum garanti pour tous les gens d'ici, en commençant d'abord par les aînés
- Créer une commission consultative sur les pensions chargées de protéger à long terme et d'améliorer la Sécurité de la vieillesse (SV), d'augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG)
- Rendre rétroactive l'inscription automatique à la SV et au SRG
- Appuyer les efforts visant à améliorer les connaissances financières des gens en lien avec la retraite
- Rendre le crédit d'impôt pour aidant-es naturel-es remboursable
- Bonifier l'allocation pour aidantes et aidants naturels à un plus grand nombre de personnes

- Soutenir, par crédit d'impôt, les soins à domicile
- L'augmentation de la pension mensuelle pour tous les aînés, dès 65 ans, demeure incontournable. Le Bloc Québécois rejette toute tentative de créer deux classes d'aînés en les discriminant selon leur âge
- Exiger l'abrogation des dispositions discriminatoires dans la loi sur les pensions, comme celles concernant les conjointes et conjoints survivants des pensionnés, dont le mariage ou l'union de fait a eu lieu après l'âge de 60 ans, ou après la retraite

TRAVAIL

- Créer un crédit d'impôt pour prolongation de la carrière afin que des aînés qui souhaitent rester dans la population active puissent le faire. Le crédit d'impôt permettrait aux personnes de 65 ans et plus gagnant un revenu de travail de réduire leurs impôts. Les aînés qui gagnent au moins 5 000 \$ au travail pourront éliminer l'impôt payable sur une partie de leur revenu et recevront un crédit d'impôt pouvant atteindre 1650 \$

- Doubler l'Allocation canadienne pour les travailleurs jusqu'à concurrence de 2 800 \$ pour les particuliers et de 5 000 \$ pour les familles
- Offrir cette allocation comme un dépôt trimestriel direct au lieu d'un remboursement d'impôt à la fin de l'année
- Empêcher les cadres de se verser des primes pendant une restructuration si le régime de pension n'est pas pleinement financé
- Arrêter d'exiger que les régimes de pension sous-financés soient convertis en rentes, immobilisées dans les pertes et profits, ce qui fait en sorte que les travailleurs reçoivent moins d'argent
- Exiger que les entreprises dévoilent le financement de leurs régimes de pension plus clairement

- Assurer que les obligations non capitalisées dues aux travailleuses et travailleurs et les indemnités de départ des employés-es soient la priorité absolue
- Empêcher les entreprises de verser des dividendes et des primes lorsque les régimes de retraite sont sous-capitalisés
- Créer un programme d'assurance retraite obligatoire financé par l'industrie

- Proposer des mesures encourageant le travail des aînés avec leur expertise inestimable, en permettant aux aînés à faible revenu de travailler davantage sans pénalité

Parti libéral du Canada	Parti conservateur du Canada	Nouveau Parti démocratique	Bloc Québécois
<b>MOBILITÉ</b>			
---	---	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétablir la distribution du courrier à domicile dans toutes les communautés qui l'ont perdue sous le gouvernement conservateur</li> </ul>	---
<b>PROTECTION</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité et la disponibilité des établissements de soins de longue durée et des lits dans ces centres</li> <li>• Mettre en œuvre des mesures strictes de prévention et de contrôle des infections, notamment en effectuant plus d'inspections provinciales et territoriales des établissements de soins longue durée</li> <li>• Élaborer en collaboration une loi sur les soins de longue durée sécuritaires pour veiller à ce que les aînés obtiennent les soins qu'ils méritent</li> <li>• Mettre à la disposition des aînés une ligne d'assistance sans frais qui servira de point d'accès unique à un vaste éventail de services et de prestations du gouvernement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir une protection plus solide aux aînés en modifiant les dispositions du Code criminel sur l'échec à fournir les nécessités de base afin de bien préciser que les dirigeants des centres de santé agréés sont présumés avoir un devoir légal envers les résidents de ces établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une « garantie de services » qui rendra les ministères responsables de l'établissement et de la publication de normes de service exécutoires pour les programmes fédéraux (ex : assurance emploi)</li> <li>• Mettre fin aux centres de soins palliatifs et de longue durée privés à but lucratif et placer ces centres sous la tutelle du gouvernement</li> <li>• Travailler également avec les provinces pour élaborer et soutenir des stratégies en ressources humaines et de prévention de la violence afin de recruter et de protéger le personnel de première ligne</li> <li>• Mettre en place une stratégie pan-canadienne pour les aînés-es, fera de la santé une priorité, réduira l'isolement et luttera contre la pauvreté</li> </ul>	---
<b>LOGEMENT</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Injecter 4 milliards de dollars dans un nouveau fonds pour accélérer la construction de logements</li> <li>• Augmenter de manière permanente le financement au Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL), qui passera à un total de 2,7 milliards de dollars sur 4 ans, soit plus du double du financement actuel</li> <li>• Lancer un nouveau crédit d'impôt au titre de la rénovation d'habitations multigénérationnelles</li> <li>• Mettre fin aux « rénovictions » en dissuadant les hausses de loyers injustes qui vont au-delà d'une augmentation normale des loyers</li> <li>• Exiger que les propriétaires divulguent, dans leur déclaration de revenus, le loyer reçu avant et après une rénovation et imposer une surtaxe proportionnelle si l'augmentation du loyer est excessive</li> </ul>	---	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer au moins 500 000 logements de qualité et abordables au cours des dix prochaines années, dont la moitié en cinq ans               <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'engagement à créer un demi-million de logements sociaux et abordables au cours de la prochaine décennie comprend la construction de logements adaptés qui offriront plus de choix aux aînés-es</li> </ul> </li> <li>• Créer plus d'espaces de loisirs communautaires et encourager des solutions de logement novatrices, comme le co-logement intergénérationnel</li> </ul>	---

# Les aînés dans les médias

L'année a été féconde en actualités touchant les aînés, nous avons sélectionné un échantillon d'articles parmi les plus récents qui sauront vous intéresser.

## Accessibilité universelle

7 juin 2021

[Accessibilité universelle : la Ville de Québec présente son deuxième plan d'action](#), Le Journal de Québec, Dominique Lelièvre

La Ville de Québec mettra de l'avant durant les trois prochaines années 142 mesures visant à assurer l'accessibilité universelle à ses services et équipements.

## Âgisme

21 juin 2021

[Janette Bertrand: « C'est la pandémie qui m'a réveillée sur le sort des vieux »](#), Radio-Canada, Fanny Bourel

C'est pour connaître leur ressenti que Janette Bertrand a collaboré avec la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais, la Fondation Institut de gériatrie de Montréal et l'Institut Crop afin de sonder 1010 personnes du Québec âgées de 65 ans et plus.

## Budget provincial 2021-2022 – Impact finances aînés

25 mars 2021

[Un répit mérité pour nos aînés](#), La Presse, Marie-Ève Fournier

Ce crédit d'impôt pour les 70 ans et plus sera majoré de 1 % par année pendant cinq ans. Il passera ainsi de 35 % à 40 %. Les dépenses admissibles incluent notamment l'entretien ménager, le déneigement, les services liés aux repas et les soins infirmiers.

## CHSLD

31 juillet 2021

[CHSLD : qui parmi nos décideurs accepterait d'y séjourner ?](#), TVA Nouvelles, Roger Bérubé (Fils d'une mère de 89 ans atteinte de la SLA, ex-travailleur social à la retraite, ex-préposé aux bénéficiaires)

Est-il normal de sortir d'un endroit en pleurant, complètement déconfit ? Ce sentiment qui nous habite, exacerbé par une pitié quelconque. Comme s'il fallait avoir honte de subir un tel ressenti. Et en même temps, une incapacité de pouvoir faire quoi que ce soit. Et toujours cette sempiternelle question, pourquoi ?

19 juillet 2021

[Négligence dans une résidence privée pour aînés de Saint-Lambert](#), Le Devoir, Stéphanie Vallet

Le Devoir a reçu des témoignages de 18 résidents, proches aidants et employés de la résidence privée CHSLD Argyle / Les Écluses Saint-Lambert, dénonçant de la négligence en ce qui a trait aux soins et à l'hygiène des usagers, ainsi qu'à la salubrité de l'établissement. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la région vient de mandater un enquêteur externe pour une évaluation globale de la qualité de cette ressource, dont 95 % des places sont des lits achetés par le public.

14 juillet 2021

[Les climatiseurs seront permis dans les chambres des résidents en CHSLD](#), Le Journal de Montréal, Kate Tremblay

Selon son cabinet ministériel, les directives sont claires : « les CHSLD doivent minimalement offrir des zones refuges où les résidents peuvent aller se rafraîchir et les personnes qui y sont hébergées, peuvent avoir un climatiseur dans leur chambre même si l'établissement est équipé d'un système de climatisation central », comme c'est le cas au CHSLD des Pensées.



23 juin 2021

[Pas d'infirmière la nuit dans des CHSLD : le ministre Dubé promet un « suivi serré »](#),  
Le Soleil, Élisabeth Fleury

L'opposition officielle juge « scandaleux » le fait qu'il n'y ait pas d'infirmière le soir et la nuit dans des CHSLD de Chaudière-Appalaches. La situation ne « satisfait pas » non plus le ministre de la Santé, Christian Dubé, qui assure qu'un « suivi serré » sera fait avec le CISSS à ce sujet.

## Fraudes – Abus

14 juillet 2021

[Vagues de fraudes visant les aînés en Estrie](#),  
Radio-Canada

Depuis environ deux semaines, on constate que les fraudeurs sont particulièrement actifs auprès des aînés. Ils se font passer pour des employés d'institutions financières, à savoir fréquemment Desjardins. Ils mentionnent ensuite aux aînés qu'ils sont victimes de fraude et qu'ils doivent mettre leur carte de débit ou de crédit dans leur boîte postale pour qu'un employé passe la prendre», souligne le responsable de la gendarmerie pour la RPM, Carl Pépin.

10 juillet 2021

[Les 12 travaux de l'AMF](#),  
Le Journal de Montréal, Julien McEvoy

L'AMF veut aussi donner plus d'outils aux personnes âgées afin qu'elles soient mieux protégées contre la fraude et la maltraitance. L'organisme souhaite publier un projet de règlement à l'automne qui, en fin de compte, donnerait « carte blanche aux intervenants de l'industrie des services financiers pour s'interposer quand ils flairent de la maltraitance ».

8 juillet 2021

[Desjardins lève le voile sur les abus faits aux aînés](#),  
Le Grenier

Le Studio de création de Desjardins a conçu une grande campagne de sensibilisation visant à éveiller et sensibiliser les aînés face aux abus financiers.

5 juillet 2021

[Trop de Canadiens incapables de reconnaître l'exploitation financière](#), Finance et investissement

Les aînés sont particulièrement vulnérables à la fraude financière. Or, près d'un Canadien sur deux (42%) soutient ne pas savoir reconnaître les signes si une personne de leur entourage en était victime. Et si c'était le cas, seulement 47% sauraient comment la dénoncer.

16 juin 2021

[Les aînés victimes de fraude ne sont pas tous détectés](#),  
Les Affaires

Si près du tiers des Canadiens connaissent une personne âgée qui a été victime d'exploitation financière, 42% d'entre eux ne sauraient identifier une telle fraude, révèlent les Autorités canadiennes des marchés financiers (ACVM).

## Intergénérationnel

5 juillet 2021

[Le Rap pour combler l'écart générationnel](#),  
Clara Gepner, La Presse

Créer un lien entre les aînés et les jeunes au travers du rap : telle est la mission de Mamie Remix, un projet porté par le collectif d'artistes Berceurs du temps. Il a été lancé à la suite de l'appel à projets Retrouvailles créatives de l'Orchestre Métropolitain (OM), soutenu par le Conseil des arts de Montréal.

## Logement abordable

17 juin 2021

[L'accès au logement abordable est problématique](#),  
selon un sondage, Les Affaires

Selon 80% des participants au sondage, la priorité pour l'accès à un logement abordable et sécuritaire devrait aller aux personnes à faible revenu, suivent ensuite les personnes ayant un handicap, une déficience ou une limitation (67%). Les personnes âgées, les familles monoparentales, les personnes vivant de la violence conjugale ainsi que les personnes souffrant d'une problématique de santé mentale ont aussi été identifiées comme des groupes prioritaires par plus de la moitié des répondants.

## Maisons des aînés

3 juin 2021

[Début des travaux de construction pour la maison des aînés et alternative dans Lebourgneuf](#),

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Cette maison des aînés et alternative, qui mettra 96 places à la disposition de la population de la région, dont 72 pour les aînés et 24 pour les adultes ayant des besoins spécifiques, sera située sur la rue de la Gandolière. Elle offrira aux résidents un milieu de vie à dimension humaine, constitué de huit unités climatisées de 12 places chacune, et comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptées pour chaque résident.

## Pandémie – Impact santé

25 août 2020

[Étude pendant la pandémie : impact important sur la santé des aînés vulnérables](#),

**Jean-Philippe Denoncourt, La Presse Canadienne**

Une étude de la firme de sondage Léger menée pendant quatre mois lors de la pandémie de COVID-19 met en lumière que des difficultés auxquelles les aînés vulnérables canadiens se heurtent depuis longtemps se sont aggravées durant la crise sanitaire.

## Piétons aînés

8 juillet 2021

[Un guide pour sensibiliser les municipalités sur les besoins des piétons aînés](#), Journal de Québec, Agence QMI

Pour inciter les municipalités à une meilleure prise en charge de la circulation piétonne, l'organisme Piétons Québec a lancé mercredi un guide sur les déplacements à pied des aînés.

Intitulée « Piétons un jour, piétons toujours - Aménager des rues conviviales et sécuritaires pour les personnes âgées », la publication de l'organisme vise à sensibiliser les municipalités sur les enjeux liés aux piétons aînés.

## Prévention – Noyades dans les baignoires

20 juillet 2021

[Les noyades chez les aînés surviennent souvent dans leur baignoire](#), Émission *Vivement le retour*, Radio-Canada

Au cours des dix dernières années, 39 personnes âgées de plus de 65 ans se sont noyées dans une baignoire au Québec. C'est ce que révèle une étude menée à l'Université de Sherbrooke. Mathieu Beaumont en discute avec la professeure-chercheuse Manon Guay.

## Proches aidants – Alzheimer

14 juin 2021

[La nouvelle Halte-Pause La Maisonnée](#), L'Autre Voix, Julie Rose Vézina

Depuis le 8 juin, les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, en phase légère à modérée, ont l'opportunité de socialiser et de vivre des activités dans un milieu adapté à leur réalité. Ce service permet ainsi au proche aidant domiciliant avec la personne de prendre un moment de répit chaque semaine, et ce à jour fixe.

## Santé – Économie sociale

30 juillet 2021

[Réinventer la santé par l'économie sociale](#), La Presse plus, Béatrice Alain

Au courant de l'été, l'équipe éditoriale de La Presse part à la recherche de façons de réinventer la santé afin d'aiguiller les décideurs publics sur l'avenir du « prendre soin ». Elle n'aura pas à aller bien loin pour trouver des solutions innovantes : l'économie sociale au Québec offre un itinéraire de choix à tous ceux qui veulent repenser les soins de santé que l'on offre aux aînés comme aux personnes plus vulnérables.

## Soutien à domicile

13 juin 2021

[Soutien à domicile : arrêter de penser au béton et agir pour le bien-être de nos aînés](#), TVA Nouvelles, Raphaël Fiévez et Technicien en travail social

En date du 31 mai, nous avons pu entendre la ministre Blais, responsable des aînés et des proches aidants, annoncer un investissement massif pour le soutien à domicile. Le but est de garder nos personnes âgées et/ou les personnes en pertes d'autonomie dans leurs domiciles, avant de les orienter dans des Centres d'Hébergements de Soins de Longue Durée (CHSLD). Nous ne pouvons qu'être en accord avec la théorie des investissements et ce, après les coupures du parti libéral pendant des années occasionnant des restructurations au sein des ressources.

12 juin 2021

[Dignité des aînés : c'est ce qu'on devrait offrir à ceux qui ont bâti le Québec](#), TVA Nouvelles, Lise Lapointe et Présidente de L'AREQ

Selon un récent sondage CROP auprès de personnes âgées, près de 80% des répondants souhaitent vieillir dans leur domicile et y recevoir des services, souhait exprimé depuis des années. Alors, qu'est-ce qui retient les gouvernements depuis 20 ans à opérer enfin ce virage vers les soins et les services à domicile ?

# Impacts de la COVID-19 chez les personnes âgées

Issue du projet Ma vie et la pandémie au Québec ([MAVIPAN](#)) visant à documenter et comprendre le vécu, les conséquences et l'adaptation au fil de l'évolution de la pandémie auprès de la population, l'enquête sur les personnes âgées révèle de premiers indicateurs de leur vécu. Nous vous en présentons ici un aperçu sommaire.

Parmi les premières analyses, le tableau *Quelques variables d'intérêt* produit par l'équipe du programme [Participation sociale et villes inclusives](#) PSVI montre que le vécu des personnes âgées de 65 ans et plus ne semble pas se distinguer significativement de celui des personnes âgées de 18 à 64 ans.

## Quelques variables d'intérêt

Variables	Messages clés	F65+ vs F64-	H65+ vs H64-
État de santé mentale	91 % des F65+ et 89 % des H65+ : « un peu moins bon maintenant » ou « à peu près le même »	F65+ > F64-	H65+ = H64-
Qualité du sommeil	87 % des F65+ et 94 % des H65+ : « un peu moins bonne » ou « à peu près pareil »	F65+ = F64-	H65+ = H64-
Dépression	65 % des F65+ et 77 % des H65+ : normal	F65+ = F64-	H65+ = H64-
Anxiété	64 % des F65+ et 75 % des H65+ : normal	F65+ = F64-	H65+ = H64-
Stress	90 % des F65+ et 88 % des H65+ : normal	F65+ = F64-	H65+ = H64-
Sentiments à l'égard de la vie en général	82 % des F65+ et 85 % des H65+ : « un peu moins bons » ou « à peu près les mêmes » maintenant	F65+ < F64-	H65+ = H64-
Sentiment d'être utile	59 % des F65+ et 56 % des H65+ : se sentent utiles « rarement » ou « parfois »	F65+ < F64-	H65+ < H64-
Sentiment de solitude	56 % des F65+ et 51 % des H65+ : se sentent seul(e)s « quelques fois » ou « rarement »	F65+ = F64-	H65+ = H64-

F65+ = femmes âgées de 65 ans et plus  
H65+ = hommes âgés de 65 ans et plus

F64- = femmes âgées de 18 à 64 ans  
H64- = hommes âgés de 18 à 64 ans

Il faut toutefois noter, comme il est mentionné, « que l'enquête a été en très grande majorité complétée par des personnes âgées peu ou pas vulnérables, n'étant pas en perte d'autonomie et vivant toujours à domicile. De plus, (...) ce résumé ne présente que les données associées aux deux premières vagues de la pandémie. Les données issues de la troisième vague seront analysées à court terme. Des résultats différents pourraient être obtenus. Bien entendu, ce résumé vulgarisé n'est pas exhaustif. Plusieurs autres variables ont été documentées dans le cadre de l'enquête MAVIPAN. Des analyses en fonction de catégories d'âge plus précises seront également réalisées. »

Par ailleurs, quelques publications sur le sujet ont été produites par le projet MAVIPAN :

9 juin 2021

[Impacts de la COVID-19 chez les personnes âgées : Synthèse d'une revue rapide de la littérature \(4 min. 24\)](#)

9 avril 2021

[Impacts de la COVID-19 chez les personnes âgées](#)  
Conférence de François Routhier



Parallèlement, l'enquête « À tout âge, j'apprends, j'avance et je partage » parrainée par le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)–COVID-19 et menée par Josiane Michaud, auprès des membres de l'AQDR Québec, entre le 13 septembre 2020 et le 30 mars 2021, apporte un éclairage intéressant.



# Les personnes âgées s'expriment sur la COVID-19

[ PAR JOCELYNE MICHAUD ]



Un nouveau projet s'est amorcé en septembre dernier : le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)–COVID-19. L'objectif principal était de rencontrer des personnes âgées de plus de 60 ans pour connaître comment elles ont vécu le confinement, au printemps, le déconfinement, à l'été, et le « reconfinement », à l'automne. Pour réaliser l'enquête, nous avons dû changer notre stratégie en cours de route et orienter les entrevues par ZOOM. La plupart des personnes approchées ont accepté et réussi la connexion avec ZOOM. Quinze entrevues ont été réalisées et des verbatims ont été complétés pour faciliter l'étude.

On y découvre que plusieurs des personnes âgées participantes, après avoir été sous le choc de s'être fait dire « envoye à la maison » par le premier ministre du Québec, François Legault, ont trouvé des moyens très créatifs pour s'adapter à cette situation inusitée. Pour certains, les différences dans le mode de vie ne se sont pas faites trop sentir. Pour d'autres encore, vivant dans des logements bigénérationnels ou multigénérationnels, les relations familiales ont pu se maintenir et ce, de manière encore un peu plus rapprochée qu'avant. Avantagées, ces personnes étaient bien conscientes de la chance unique qu'elles avaient d'être ensemble et de pouvoir partager leur quotidien.

Les personnes ayant un réseau social significatif ont aussi pu compter sur ce réseau, ce qui facilitait leurs contacts. Ceux-ci étaient souvent liés à la pratique d'une activité : bridge, peinture, photographie, écriture, cuisine, minéralogie, entraide (la Saint-Vincent-de-Paul), travail, famille, voyages, excursions, spiritualité.

Le deuxième confinement a semblé moins stressant, surtout parce que les personnes âgées avaient développé certaines stratégies pour s'adapter mais la possibilité de pouvoir faire leurs courses elles-mêmes, leur donnait plus d'autonomie et les responsabilisait. Les aînés qui ont pu discuter avec nous dans le cadre de ce projet ont démontré que les personnes plus âgées sont elles aussi capables de s'ajuster à des situations inattendues. Nos conversations ont révélé une source de sagesse et de persévérance que nous avons pu présenter à nos élus fédéraux de la région, soit MM. Jean-Yves Duclos, président du Conseil du Trésor et député de Québec et Pierre Paul-Hus, député de Charlesbourg–Haute-Saint-Charles.

# Pandémie et travail des aînés – Perception d’un jeune travailleur

[ PAR ANTOINE MCNICOLL ]



## Pandémie : un coup fatal au travail des aînés ?

La pandémie de COVID-19 a complètement chamboulé le monde du travail. Des changements radicaux ont dû être opérés ouvrant ainsi la porte au télétravail et à de nouvelles méthodes d’organisation et de communication. Quels en sont les effets sur le travail des aînés ? Depuis quelques années, la situation démographique liée au babyboom des années 1950 a contribué à l’explosion du nombre d’aînés par rapport aux personnes dont la tranche d’âge est inférieure. Tout juste avant la pandémie, Jean Boulet, le ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, révélait que le taux d’emploi des travailleurs aînés que nous appellerons ici *expérimentés* était de 36,7 %, ce qui représentait alors 405 000 travailleurs<sup>1</sup>.

Cette explosion, en partie attribuable au progrès de la médecine ainsi qu’aux divers facteurs qui ont contribué à hausser l’espérance de vie en général, soulève un problème de taille : la conservation du patrimoine financier de chacun à longue échéance.

Nombreux sont les aînés qui ont pris leur retraite tôt, vers 55 ans, et qui maintenant, pour diverses raisons, le regrettent. Une des premières causes réside dans la baisse du revenu qui vient restreindre la capacité d’action et la concrétisation de certains projets. Notons que pour assurer un mode de vie semblable à ce qu’il était à l’emploi, la rente devrait se situer aux alentours de 70 % du revenu d’emploi<sup>2</sup>. Les soucis financiers liés, entre autres, à la propriété et à certains imprévus peuvent venir faire basculer les meilleures prévisions financières. Aussi, plusieurs aînés décident-ils de revenir sur le marché du travail après 60 ans.

« Tout semble indiquer que les travailleurs aînés formeront encore une composante essentielle du monde du travail moderne. »

1. ZAPPA, Pierre-Olivier (2020, 27 janvier). (Page consultée le 19 mars 2021). « [Près d’un demi-million d’aînés au travail pour contrer la pénurie de main-d’œuvre](#) ». *Le Journal de Montréal*, [en ligne]
2. IQPF Institut québécois de planification financière (Page consultée le 19 mars 2021). « [Situation à la retraite](#) », [en ligne]

Un autre motif de retour à l'emploi est qu'après un certain laps de temps, l'ennui peut s'installer. Travailler procure des bénéfices sur tous les plans, autant sociaux, physiques qu'intellectuels et crée un cadre de vie ordonné et stimulant qui vient à manquer à certains.

Si les raisons et les objectifs des travailleurs âgés encore présents au travail peuvent varier, une préoccupation commune les rallie : le retour au travail après la pandémie. On sait que pour leur sécurité, les travailleurs âgés ont dû quitter les lieux de travail. Toutefois, seront-ils en mesure de les réintégrer ou même, voudront-ils les réintégrer ? À quoi ressemblera le monde du travail des âgés après la pandémie ou dans les prochains mois.

Il est sans doute un peu tôt pour s'avancer, mais tout semble indiquer que les travailleurs âgés formeront encore une composante essentielle du monde du travail moderne. Jetons un regard sommaire sur l'évolution de la situation pendant la pandémie.

Il faut savoir que déjà, dès la fin de la première vague vers la fin mai 2020, à l'exception des enseignants et des éducateurs – qui, eux, sont retournés en septembre 2020<sup>3</sup> –, les travailleurs de 60 à 69 ans ont été réintégrés dans leur milieu de travail. En outre, les travailleurs essentiels de 70 ans et plus n'étaient plus tenus de demeurer à la maison lors de la deuxième vague<sup>4</sup>. Il faut par ailleurs souligner ici que si les travailleurs *professionnels* ne devraient pas rencontrer de problèmes pour le retour, il pourrait en être autrement pour les *salariés*.

La réintégration des travailleurs expérimentés après la pandémie s'établira vraisemblablement selon la situation qui prévaudra alors au plan du chômage chez les plus jeunes générations de même que selon celle qui existera au sein des différents secteurs. Si les secteurs de la gestion et de la vente et services, – qui s'avèrent employer le plus grand nombre d'âgés en proportion des plus jeunes –, voudront conserver une main-d'œuvre expérimentée, rien n'est moins certain pour d'autres secteurs qui, comme le secteur culturel<sup>5</sup>, ont beaucoup souffert de la pandémie.

Nous pouvons avancer que les travailleurs expérimentés seront les mieux protégés contre le coronavirus en raison du haut taux de vaccination. À l'évidence, le degré élevé de vaccination représente un avantage pour les travailleurs expérimentés sur les collègues plus jeunes. Le taux de vaccination des 18-30 ans stagne depuis le début de juillet 2021 un peu en deçà de 70 % et malgré les exhortations du ministre de la santé, ce taux n'a évolué que minimalement en l'espace d'un mois alors même que les doses sont disponibles

3. LABBÉ, Jérôme (2020, 6 mai). (Page consultée le 19 mars 2021). « [Les personnes âgées de 60 à 69 ans peuvent retourner au travail, dit Québec](#) ». Sur le site de *Radio-Canada*.

4. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (Page consultée le 19 mars 2021). « [Personnes âgées de 70 ans et plus dans le contexte de la COVID-19](#) », [en ligne]

5. STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 mars 2021). « [Les personnes âgées au travail au Canada](#) », [en ligne],

à foison<sup>6</sup>. D'ailleurs, les travailleurs expérimentés souhaitant continuer pendant et après la pandémie mondiale devraient sérieusement prendre en compte de se faire vacciner : les chances sont fortes pour que les employeurs puissent un jour en faire une condition d'embauche.

Il faut par ailleurs ouvrir une parenthèse en ce qui a trait à la vaccination. Pour le moment, elle semble adéquate, mais le virus s'avérant un être vivant possédant la capacité de s'adapter et de muter en de nouvelles variantes, des complications pourraient surgir.

Comme nous avons pu l'observer durant la pandémie, l'adaptativité des travailleurs expérimentés n'est plus à démontrer. En effet, pour permettre une continuité du travail, beaucoup de secteurs d'emploi ont dû s'ajuster en utilisant d'autres méthodes de travail qui requéraient par le fait même, la capacité des employés à s'adapter à ces méthodes. L'apprentissage de nouveaux logiciels, de nouveaux appareils, l'utilisation de méthodes de distanciation sociale et de moyens novateurs pour combattre le virus ont été globalement expérimentés par tous, et rien n'indique que les travailleurs plus âgés n'aient su s'adapter autant que les autres. Qu'il suffise de mentionner l'apport des enseignants et des éducateurs expérimentés alors qu'ils se trouvent parmi ceux qui ont dû s'adapter aux plus grands changements dans les méthodes de travail.

Nous sommes persuadés  
que la présence des travailleurs âgés  
ne disparaîtra pas  
au lendemain de la pandémie.

Dans plusieurs secteurs, comme la vente et la gestion, les besoins qu'ils couvraient devraient demeurer, soit de façon partielle, soit entièrement, ou alors, ils seront remplacés par de nouveaux. Par leur expérience et la souplesse qu'ils ont su démontrer durant cette période particulière, les travailleurs âgés constituent une force pour le monde de l'emploi postpandémie. Nous terminerons en disant que malgré l'optimisme de la situation, il ne faut pas perdre de vue la poursuite des combats à mener pour faire respecter le droit des âgés à demeurer sur le marché du travail.

6. RADIO-CANADA (2021, 23 juillet). (Page consultée le 29 juillet 2021). [«Dubé exhorte les jeunes à se faire vacciner pour éviter le recours au passeport vaccinal»](#). *Radio-Canada*.



# En paix avec mes 85 ans faits

[ ROMÉO BOUCHARD - FACEBOOK, 29 AVRIL 2021 ]



65 ANS.

75 ANS.

ME VOILÀ PARVENU  
À 85 ANS.

YVES HAMEL

Je ne suis pas de ceux qui voient la vieillesse comme un naufrage. Certes, je suis passablement gâté par la vie, Je n'ai pas de maladie incapacitante ou souffrante. Pour le reste, je pense qu'on a pas mal la vie qu'on s'est faite.

Je vieillis, c'est indéniable. Mon CORPS s'use. Mon cœur s'emballé. Ça grince de partout. Ça démarre plus lentement. Ça récupère moins vite. La mémoire oublie. Les mots se dérobent. Les oreilles se durcissent. La démarche se désapprend. Le corps ramollit et se dessèche. Le sexe ne répond plus à la libido qui persiste. Le monde rétrécit et s'éloigne. La vie ralentit et le temps s'accélère. L'équilibre se fragilise. Tout se fragilise. L'heure du départ se rapproche. On refait à l'envers le chemin vers le temps où on n'était pas et où on ne sera plus.

Mais la CONSCIENCE, elle, est plus vive, plus profonde, plus compréhensive avec l'âge. Le regard s'affine. Le cœur s'attendrit. L'âme s'éveille. Le silence parle. Serge Bouchard avoue : « Plutôt que de chercher la vérité du monde, j'ai poursuivi sa beauté. » À la fin, c'est en effet la beauté qui l'emporte. C'est la Vie. C'est l'Univers. C'est le Soleil, les arbres, le fleuve. C'est le calme et l'intimité de la maison, la douceur du sommeil, la joie de vivre d'un petit-fils, la sécurité de la vieillesse, mon « Petit pays » au « Doux pays » du Kamouraska.

J'ai longtemps pensé que je ne dépasserais pas 65 ans. Puis, j'ai allongé la mise jusqu'à 75 ans. Me voilà parvenu à 85 ans. Et je me surprends à envier Guy Rocher qui vient d'en faire 97 avec la voix sûre et les idées claires. C'est un privilège de pouvoir vieillir.

La vieillesse est la saison des bilans, l'inévitable « plongée en soi-même et repli de survivance » (Serge Bouchard) : l'âge nous oblige à réinterpréter nos vies, à en chercher le fil conducteur, à en peser les réussites, les ratés, les blessures, les moments charnières; à faire le ménage, à prendre des distances, à transmettre à ceux qui restent et qui viennent ce qui mérite de l'être, C'est pourquoi j'écris, chez moi, de source, en attendant, et vous qui me lisez m'aidez à me sentir vivant.

Comme un bateau qui quitte le port, les vieux se détachent, s'éloignent. Les souvenirs deviennent leurs trésors les plus précieux : ils remplacent ce qui ne peut plus être. Leurs descendants relaient derrière eux leur empreinte dans la chaîne de l'ADN et du temps.

Vieillir n'a rien d'effrayant  
quand on prend conscience  
de quoi nous sommes faits.

Nous sommes faits de la matière de l'Univers, nous sommes fils de la Terre et du Ciel, nous sommes poussière d'étoiles, nous sommes issus de cette fureur de vivre qui pousse l'énergie cosmique à s'organiser, à vivre et à penser. – HUBERT REEVES

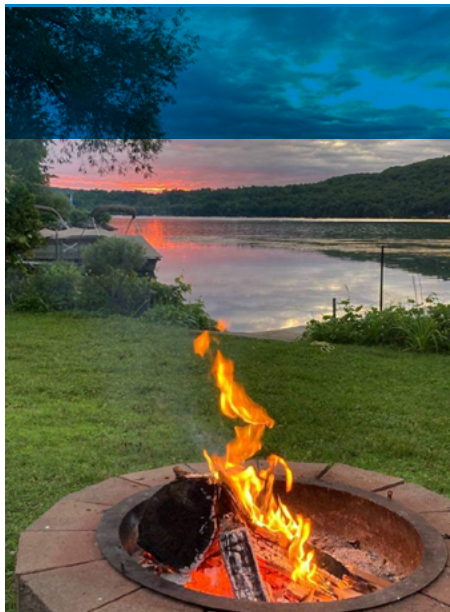
Nous ne naissons pas : nous avons toujours été : nous apparaissions, comme l'herbe au printemps.

Nous ne mourrons pas : nous serons toujours : nous disparaissions, comme l'herbe à l'automne.

Nous sommes faits de la substance, de l'énergie et du mouvement de l'Univers. Entre l'hiver infini où nous n'étions pas et l'hiver infini où nous ne serons plus, nous vivons le temps d'un printemps, d'un été et d'un automne éphémères, nous sommes des étoiles filantes, trois petits tours et on s'en va, nous laissons une empreinte : nos enfants, nos amours, nos œuvres.

Nous sommes, l'instant d'une vie, la Conscience de l'Univers. Les dieux, les récits et les philosophies qu'on a inventés pour le dire ne valent pas un coucher de soleil, un arbre vivant, la naissance d'un animal ou d'un enfant, l'embrasement de deux corps, la permanence d'un attachement, le dévouement d'un travailleur, le courage du peuple... et la cruauté de ses maîtres. La beauté du monde a réponse à tout.

Vieillir et mourir, comme le soir d'un beau jour : demain est un autre jour.



## À vos plumes

Ce texte évocateur vous inspire ?

Vous désirez écrire dans notre journal ?

Une information à transmettre, une opinion à émettre, un besoin à communiquer, des suggestions pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées ?

Faites-nous parvenir votre texte à l'adresse suivante : [info.aqdrquebec@gmail.com](mailto:info.aqdrquebec@gmail.com), notre comité de lecture est prêt à recevoir vos idées. Peut-être aurons-nous le bonheur de vous lire dans notre prochain numéro.